Q
115
M68X
t.6
ptie.2
[no.4]
Ent.

COLLECTION
OF
WILLIAM SCHAUS
◎
PRESENTED
TO THE
NATIONAL MUSEUM
MCMV

Q
115
M68X
t.6
pt.2
[1883]
Ent.

MINISTÈRES DE LA MARINE ET DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

MISSION SCIENTIFIQUE

DU

CAP HORN.

1882-1883.

TOME VI.

ZOOLOGIE

INSECTES.

LÉPIDOPTÈRES, PAR P. MABILLE.

SMITHSONIAN
LIBRARIES
269149

PARIS,
GAUTHIER VILLARS ET FILS, IMPRIMEURS-LIBRAIRES
DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE, DU BUREAU DES LONGITUDES,
Quai des Grands-Augustins, 55.

1888

LÉPIDOPTÈRES,

PAR

M. P. MABILLE.

Au cours de la mission du cap Horn, MM. les Drs Hyades et Hahn, en recueillant de nombreux objets d'Histoire naturelle, n'ont point négligé l'ordre des Lépidoptères. Leurs recherches ont été faites sur cette partie méridionale de l'Amérique dont l'ensemble, composé d'un vaste archipel, peut être désigné sous le nom de *Terres Magellaniques*. Ces terres s'étendent jusqu'au 56° lat. S., et cette situation est particulièrement intéressante en Lépidoptérologie. On connaît assez bien la faune polaire de l'extrémité terrestre opposée, et un vif sentiment de curiosité naît à l'idée d'une faune qui, placée symétriquement à celle que nous connaissons, soulève d'importantes questions d'influence de climat et de latitude. Nous ne pouvons dire que les insectes recueillis répondent à toutes les difficultés; cependant MM. Hyades et Hahn ont eu le soin de récolter tout ce qu'ils ont rencontré, et les individus représentent les principales familles des Lépidoptères : on peut avoir ainsi, en raccourci, une idée sommaire de la faune de ces contrées froides, mais non déshéritées pour l'entomologiste, comme on pourrait le croire. Ce n'est pas même s'avancer beaucoup que de les dire riches: en effet, en tenant compte de la difficulté des chasses dans un pays désolé, les types recueillis ne peuvent être isolés. Ils sont l'indice que beaucoup d'autres existent, qu'iront rechercher les voyageurs quand, rassasiés de l'éclat éblouissant des espèces tropicales, les amateurs

auront reconnu tout l'intérêt d'une obscure Noctuelle ou d'une Géomètre des terres polaires.

Notre faune, au reste, doit en beaucoup de points rappeler celle du Chili, et c'est peut-être des Andes que lui sont venues la plupart de ses espèces. Sur cinq diurnes, l'un appartient aux plateaux du Pérou; un seul nous a paru nouveau; les autres se retrouvent sur les côtes du Pacifique.

Quant aux nocturnes, ils rappellent ceux de l'Europe et de l'Amérique du Nord. Plusieurs espèces sont tellement caractérisées, qu'on serait tenté de créer des genres pour chacune d'elles, s'il n'était prématuré de délimiter des groupes avant de connaître la majorité des êtres qui les constituent. Nous avons dû cependant, dans certains cas, nous départir de cette réserve; il nous a semblé peu sage de forcer les affinités, en faisant entrer certaines espèces dans des genres connus, quand les caractères principaux manquaient ou s'y opposaient. Un nocturne remarquable est le *Cercophana Frauenfeldii* Feld., espèce chilienne et dont M. Hyades a obtenu un bel exemplaire du cocon. Dans un temps éloigné de nous, on comprendra plus vivement l'importance et l'intérêt d'une récolte comme celle dont nous traitons aujourd'hui, quand on pourra comparer les faunes de la Suède, de l'Amérique du Nord et de la Sibérie avec celle des seules Terres antarctiques qui peuvent posséder de nombreuses espèces.

LISTE DES ESPÈCES RECUEILLIES.

Diurnes ou *Rhopalocères.*

Neosatyrus Hahni Mab.
Argynnis Anna Blanch.
— *Cytheris* Drury.
Pieris xanthodice Luc.
— *theodice* Boisd.

Nocturnes ou *Hétérocères.*

Hepialus fuscus Mab.
Dasychira platyptera Mab.
Saturnia Hyadesi Mab.
Cercophana Frauenfeldii Feld.
Agrotis typhlina Mab.
— *xanthostola* Mab.

Agrotis frigida Mab.
— *gravida* Mab.
— *carbonifera* Mab.
— *bicolor* Mab.
— *corticea*.
Orthosia mollis Mab.
Hadena tetragona Mab.
Anarta trisema Mab.
Eunomos Hyadesi Mab.
Salpis antennata Mab.
Ispilates glyphicarius Mab.
Synneuria virgellata Mab.
Hypoplectis distictaria Mab.
Psodos quadrisectaria Mab.
Lobophora stenopterata Mab.
— *ocnlata* Mab.
Cidaria perornata Mab.
— *mutabilis* Mab.
Larentia multivirgulata Mab.
— *semilotaria* Mab.
Crambus biradiellus Mab.
Tinea galeatella Mab.

DIURNES.

Sous-famille des **SATYRINES**.

Genre **NEOSATYRUS** Butler.

1. Neosatyrus Hahni Mabille.

(*Pl. I, fig.* 3, 3ª.)

Bull. Soc. philom., août 1884, p. 55.

Parvus, niger; discus alarum rufescens. Alæ subtus dissimiles : anticæ disco fulvo, apice et margine fuscis; in apice duplex ocellus niger, albo-bipupillatus, luteo cinctus. Alæ posticæ griseæ; basis intensius grisea, ultra medium, linea transversa, acute dentata limitatur; infra eam spatium cinereum et margo sat late rufus, et seriem quinque punctorum alborum offerens.

Cette espèce est voisine du *N. minimus* Butl. Elle a 28^{mm} d'envergure. Les ailes sont en dessus d'un brun luisant, avec une éclaircie rougeâtre, entre les rameaux des nervures, et toujours plus vive sur les secondes ailes. En outre, la côte est blanchâtre et marquée de petites hachures noires souvent géminées. Les franges sont brunes.

En dessous, les ailes supérieures ont tout le disque rouge vif, la côte brune avec des hachures noires, séparées par des intervalles cen-

drés, le bord externe brun semé d'écailles grises et un grand ocelle apical noir, cerclé de jaune pâle et marqué de deux points superposés blancs. Les ailes inférieures ont la base jusqu'au milieu d'un brun noir; cette partie foncée est limitée sur le milieu du disque par une ligne anguleuse formant deux dents obtuses plus prononcées et éclairée de gris blanc. La partie terminale de l'aile est grise, semée d'écailles blanches et traversée par une rangée de cinq points blancs. On en voit parfois un sixième chez quelques individus, placé sur l'angle anal.

Le corps est noir en dessus; l'abdomen, cendré en dessous; les antennes ont la massue ovoïde et rougeâtre en dessous. Les palpes ont les articles indistincts et sont hérissées de longs poils flexueux à extrémité grise. Les pattes sont rousses et les tarses sont courts et ont des éperons rudimentaires.

La femelle ne diffère du mâle que par l'éclaircie du dessus des ailes, qui est plus large et plus vive.

Trois exemplaires de Punta-Arenas, 10 novembre. (Dr Hahn.)

Sous-famille des **NYMPHALINES.**

Genre **ARGYNNIS** Fabricius.

2. Argynnis Anna Blanchard.

Gay, *Faune Chili*, VII, 1852, p. 23.

En dessus, le mâle a les ailes d'un fauve rouge; les supérieures sont un peu plus pâles que les inférieures et ont trois rangées de points noirs qui vont de la côte au bord interne, et quatre taches noires dans la cellule dont l'inférieure est annuliforme. La côte est noirâtre et le bord externe est suivi d'une fine ligne noire. Les secondes ailes sont plus rouges et offrent deux rangées de points noirs, quelques zébrures sur la base et un liséré qui suit la frange; en outre, l'attache des ailes est noirâtre. Une zébrure blanche est à l'apex, à la naissance de la deuxième ligne de points qui naît en même temps que la première.

Le dessous des ailes antérieures est d'un jaune fauve, avec l'apex rouge brique; les lignes de points sont oblitérées et ne se voient bien qu'à l'angle interne. L'apex porte un petit trait oblique blanc, et la frange en face est coupée de la même couleur. Les ailes inférieures sont d'un rouge brique plus intense à la base avec trois mouchetures blanches, une à chaque angle et une plus forte et courbe le long du premier rameau de la composée postérieure.

Le corps est noir en dessus, roux foncé en dessous. Les palpes, très développées, sont rousses; les antennes, rousses également, avec la massue ovoïde et brune.

Le mâle seul est connu et se prend toujours en compagnie de la *Cytheris;* aussi nous croyons que, par la suite, il faudra réunir ces deux espèces, car toutes les *Cytheris* que j'ai vues sont des femelles.

Deux mâles pris à Onshouaïa (Dr Hyades). Un mâle, canal du Beagle à la baie Banner, en mars. Un mâle, baie Orange, en janvier. (Dr Hahn.)

3. Argynnis Cytheris Drury.

Papilio Cytheris Drury, *Illustr. exot. Entom.*, II, 1773, pl. IV, fig. 3, 4.
Argynnis siga Hubner, *Zutr. exot. Schmetterl.*, 1832, fig. 677, 678.

En dessus, les ailes sont fauves comme dans la précédente, mais d'un ton plus chaud. Tous les dessins noirs sont exactement les mêmes, seulement les points sont plus marqués ou plus gros et le bord externe aux ailes supérieures est plus profondément sinué. Le dessous présente des différences plus sensibles : les ailes supérieures sont plus fauves et les points noirs des lignes sont assez nettement reproduits. Il y a un trait blanc à l'apex doublé de fauve rouge.

Les ailes inférieures sont marbrées de fauve feuille morte sur le disque; au bord antérieur il y a trois taches d'un blanc un peu nacré; trois autres semblables sur le milieu du disque, dont l'extérieure courbe, étroite et allongée, et finissant en face de l'angle décrit par le bord externe en son milieu. Ce trait blanc coupe une bande feuille morte, allant du bord antérieur au bord interne, éclairée de jaune et marquée entre les nervures d'une petite tache jaune fauve.

Le corps est comme dans l'espèce précédente.

Nous n'avons vu que des femelles et, l'époque d'apparition comme les localités concordant pour les deux espèces, nous pensons que l'*Anna* est le mâle de la *Cytheris*, car nous n'avons vu nulle part les deux sexes de l'une ou de l'autre.

Nous rapportons à la *Cytheris* une chenille d'*Argynnis* recueillie par M. Hyades et dont la parure est remarquable. Elle est noire et elle a sur les flancs et sur la tête une pubescence gris jaunâtre. Sur chaque anneau on voit un rang transversal de huit épines ramifiées d'un rouge de corail; les quatre épines médianes sont moitié plus longues que les autres. Leurs ramifications sont toutes terminées par une soie déliée et jaune; les deux terminales, plus allongées que les autres, sont lavées de noir, surtout sur les premiers et les derniers anneaux. Le ventre et les pattes sont noirs. Les stigmates sont visibles à une forte loupe et noirs (1).

Chenille. — Beaucoup d'exemplaires, baie Orange.

Imago. — Un exemplaire, canal du Beagle, île Picton, 2 nov. — Un exemplaire, baie Orange, 4 janvier. (Dr Hahn.)

PAPILIONIDES.

Sous-famille des **PIÉRINES**.

Genre **PIERIS** Schranck.

1. Pieris xanthodice Lucas.

(*Pl. I, fig.* 1.)

Rev. zool., 1852, p. 337.

Cette Piéride a les ailes blanches; les supérieures ont un trait noir dans la cellule qui est joint à la côte également noire; il y a sur le milieu des rameaux une série de points qui s'arrête un peu au-dessous de

(1) Plusieurs autres Argynnes ont été signalées au sud du 50e lat. S. Entre autres, la *Lathonides* et la *Dioides* qui, comme leur nom l'indique, rappellent des espèces européennes.

la cellule, et l'extrémité de chaque rameau en face de cette ligne de points est marquée d'un long trait noir triangulaire. Les ailes inférieures sont blanc jaunâtre et ont les nervures un peu rembrunies. En dessous les ailes supérieures sont blanches, et l'apex est jaune à partir de la ligne de points noirs. La côte est noirâtre et le trait cellulaire est plus foncé. Les ailes inférieures sont jaunes avec toutes les nervures suivies d'une ombre noirâtre sur laquelle elles se détachent en blanc.

Le corps est noirâtre en dessus, hérissé de poils brillants; il est blanc en dessous, les palpes sont frangées de noir.

Un mâle : Punta-Arenas, en décembre.

5. Pieris? theodice Boisduval.

(*Pl. I, fig.* 2.)

Voy. Astrol., Lép., p. 51, 1832.

Blanchard, Gay, *Faune Chili*, 1852, p. 12, pl. I, fig. 1 (*a*, *b*).

Les ailes sont en dessus d'un blanc luisant plus ou moins teinté de jaune soufre; les supérieures ont les nervures noires et leur extrémité est chargée d'un trait sagitté noir et épais qui s'appuie sur un liséré noir terminal, la frange est blanche. La côte est étroitement noire et un trait épais clôt la cellule. Enfin une raie noire, formée de traits sagittés, court sur les rameaux. Les ailes inférieures ont le même dessin, mais les traits sont moins forts et ceux de la raie du disque sont séparés. Le dessous reproduit tous les dessins du dessus, mais l'apex des ailes supérieures est lavé de jaunâtre. Les ailes inférieures ont les nervures rayées de noir, et entre chacune le fond est lavé de jaune orangé. Le corps est noir et fortement hérissé de poils luisants à reflet argenté. Cette espèce, trouvée d'abord au Pérou, semble répandue dans tout l'extrême Sud de l'Amérique australe.

Deux mâles : baie Orange. — Deux mâles : canal du Beagle, en janvier et février. (Dr Hahn.) — Deux mâles : canal du Beagle, en novembre et décembre. (Dr Hyades.)

HÉTÉROCÈRES ou NOCTURNES.

Famille des HÉPIALIDES.

Genre **HEPIALUS** Fabricius.

6. Hepialus fuscus Mabille.

(*Pl. I, fig.* 6.)

Bull. Soc. philom., 1885, p. 56.

H. fusco-niger; alis anticis intense fuscis, basi rufescentibus, in medio gerentibus maculam griseam punctis nigris duobus notatam, e fasciam latam antemarginalem.

Les ailes de cet Hépiale sont en dessus d'un noirâtre foncé. Leur base est un peu rousse et l'on voit d'une manière confuse un espace triangulaire assez étendu, placé sur le milieu de l'aile, mêlé de gris foncé et de roux, limité extérieurement par une ligne noire brisée et renfermant au centre une éclaircie grise, marquée de deux points noirs. Quelques autres points semblables sont semés sur le bord interne et sur la côte.

Les ailes inférieures sont uniformément noirâtres et toutes les nervures se détachent sur elles en noir foncé. Le dessous des ailes est noirâtre sans aucun dessin. Le corps est roussâtre, l'anus est roux, ainsi que la tête. Les antennes sont pectinées à lames assez fortes.

Un mâle : baie Orange. (Dr Hyades.)

L'exemplaire est en mauvais état et la description doit être incomplète. Deux autres Hépiales se trouvent dans les récoltes de M. le Dr Hahn, mais ils sont si détériorés qu'il est impossible de les décrire; peut-être appartiennent-ils à l'espèce que je viens de faire connaître. Ils en ont le port et la taille. Quoi qu'il en soit, le genre Hépiale existe sans modification en Patagonie et, d'après les trois exemplaires pris au hasard de la rencontre, il y est peut-être très bien représenté.

Famille des LIPARIDES.

Genre **DASYCHIRA** Stephens.

7. Dasychira platyptera Mabille.

(Pl. I, fig. 5.)

Bull. Soc. philom., 1885, p. 58.

D. paulo major *D. abietis* et ei vicina. Alæ anticæ fusco-griseæ; signum nigrum in extrema cellula; spatium terminale magis fuscum et duabus lineis tremulis, cinereo-albidis, divisum, altera e costa, altera ex apice orientibus. Alæ posticæ cinereæ, umbra fusca marginem præcedente.

Cette grande espèce ressemble à notre *Abietis* d'Europe, mais elle est plus grosse; ses ailes sont plus larges. Les antérieures sont gris noirâtre; il y a un fort trait noir dans la cellule et deux raies gris clair partant de la côte sont presque parallèles au bord externe et viennent aboutir au bord interne près de l'angle, en se confondant presque. Leur intervalle est comblé de noir. Deux ombres noirâtres semblent se détacher de ce dessin et parcourent les ailes inférieures, qui sont d'ailleurs d'un gris cendré avec la frange blanchâtre.

En dessous les ailes supérieures sont noirâtres. On y voit reproduit le trait cellulaire, et une ligne vague et blanchâtre suit le bord, répondant à celle du dessus. Les ailes inférieures sont d'un blanc cendré. On y voit les deux ombres noirâtres de l'autre face, mais l'extérieure est divisée en taches allongées, placées entre les rameaux.

Le corps est de la couleur des ailes, les antennes sont courtes, brièvement pectinées et roussâtres.

Une femelle : canal du Beagle. (Dr Hyades.)

Famille des SATURNIDES.

8. Saturnia Hyadesi Mabille.

(*Pl. I, fig. 4.*)

Bombyx Hyadesi P. Mabille, *Bull. Soc. philom.*, 1885, p. 58.

Major *B. quercus*. Alæ anticæ maris nigrescentes, rufo-variegatæ, habent lineam basilarem nigram, maculam discoidalem aurantiacam et duas lineas nigras subterminales. Posticæ concolores, duabus lineis post medium ornatæ, nigris, interiori magis spissa. Antennæ plumulatæ, rufæ. Thorax rufus, pilis rigidis antice hirsutus.

Fœmina similis, sed pallidior, lineis paulum dilutis.

Cette espèce égale la taille du *Bombyx quercus* femelle et les deux sexes diffèrent peu. Le mâle est d'un roux jaunâtre mêlé de brun. Les ailes antérieures présentent trois lignes transversales noires : une basilaire faible et dentée; une deuxième oblique, passant sur les rameaux des nervures et une troisième partant de l'apex, sinueuse et dentée. Il y a au bout de la cellule un gros point orangé, entouré de rougeâtre. Les nervures sont écrites en noir. Les ailes inférieures sont de la même couleur; très atténuées au bord antérieur, elles n'offrent que les deux bandes extrêmes, affectant ici la forme d'ombres plus ou moins accusées suivant les individus. Le dessous des ailes est plus rouge et l'on ne voit aux supérieures qu'une raie noire partant de l'apex, droite et allant au bord interne près de l'angle. Les inférieures offrent les mêmes dessins qu'en dessus.

Le corps est hérissé de poils rouges; l'abdomen est noir sur le dos des quatre derniers anneaux, et les flancs comme le ventre sont couverts de poils denses et roux. Les ptérygodes sont très amples et hérissés de poils longs, rouges, entremêlés de poils raides à extrémité claviforme et d'un noir luisant. La tête est d'un rouge vif et les antennes pectinées ont des lames longues, munies de petits cils cendrés. Les tibias sont noirs et portent des ongles moyens.

La femelle diffère peu du mâle; les ailes supérieures sont teintées

de gris obscur, les raies noires sont plus accusées et un peu fondues sur leurs bords. Le corps est plus noirâtre. Les antennes sont noires et seulement crénelées : les lames qui forment les crénelures n'excèdent pas beaucoup l'épaisseur de la tige. Elles finissent en une pointe assez aiguë.

Mâles et femelles : baie à Oushouaïa. (Dr Hyades.) — Canal du Beagle, du 10 au 20 mars. — Ile Gebel, 15 mars. — Baie Orange, 15 janvier. (Dr Hahn.)

D'après les dates de capture, cette espèce volerait pendant trois mois consécutifs. Elle n'est pas la seule dans ce cas, mais nous ne pouvons savoir encore si le fait doit être généralisé. S'il en était ainsi, la biologie des Lépidoptères nous réserverait en Patagonie des singularités dignes d'une longue étude.

Genre **CERCOPHANA** Felder.

9. Cercophana Frauenfeldii Felder.

Voyage Novara, Atlas.

Cette remarquable espèce est de taille moyenne. Les ailes supérieures sont d'un jaune pâle teinté de brun feuille morte par places. On voit d'abord une ligne brune dentée, foncée à la côte, puis au delà de la cellule une bande, formée d'une raie denticulée rougeâtre, doublée d'une autre bande maculaire et enfin d'une ligne extérieure brune, à grosses dents arrondies. L'espace terminal est teinté de couleur feuille morte et il y a un petit point discoïdal noir.

Les ailes inférieures sont plus foncées, un peu rougeâtres; elles offrent un point discoïdal noir assez gros et trois lignes au delà de la cellule peu marquées et à peu près équidistantes; la plus interne est rougeâtre et les deux autres brunes. Le bord externe, très arrondi à l'angle antérieur, fournit à l'angle anal une sorte de lobe terminé par une pointe divergente.

Le dessous des ailes est d'un jaune sale uniforme; les inférieures offrent deux lignes transversales, l'interne rougeâtre, l'autre brune.

Le corps participe de la couleur des ailes. Les antennes sont brunes et fortement pectinées; leurs lames, minces et un peu flexueuses.

Nous n'avons vu qu'un mâle.

Dans un des tubes à alcool se trouve contenu un cocon remarquable; nous avons pensé qu'il pouvait se rapporter à la présente espèce, sans cependant pouvoir l'affirmer.

Ce cocon est ovoïde et se termine brusquement en un col assez étroit, et rappelle assez bien celui de notre *Saturnia pyri*. Il est d'un gris foncé et se trouve suspendu aux rameaux du *Fagus betuloides*. Sa contexture est d'une finesse singulière et l'on ne peut voir, même avec une forte loupe, ce lacis de fils de soie que présentent les cocons des Saturnides. Il semble formé d'une membrane ou pellicule mince, mais très résistante, et il égale en grosseur celui de l'espèce européenne que j'ai citée. Il faut dire aussi que ce cocon ne me semble pas de l'année où il a été recueilli, mais être plutôt une vieille dépouille; on est tenté de le croire, en remarquant sur un de ses flancs une sorte de végétation en petit groupe qui a l'aspect d'un Lichen du genre *imbricaria*.

Le *C. Frauenfeldii* a été pris à la baie Orange par M. le Dr Hyades.

Famille des NOCTUÆ.

Genre **AGROTIS** Ochsenheimer.

10. Agrotis Typhlina Mabille.

(*Pl. II, fig.* 5.)

Bull. Soc. philom., 1885, p. 58.

Alæ anticæ griseo-brunneæ, nervis infra cellulam radio nigro duplicatis, ramisque nervorum umbra nigranti separatis; series virgularum sagittatarum fimbriam præcedit. Maculæ ordinariæ nullæ. Alæ posticæ nigrantes. Antennæ maris usque ad apicem pectinatæ et mucrone flabelliformi terminatæ.

Cette espèce semble s'éloigner beaucoup des vraies *Agrotis;* elle a tout l'aspect d'une *Leucania*, les palpes très allongées, longuement

hérissées, les antennes des *Cladocera;* mais ses tibias antérieurs, fortement épineux, la reportent parmi les *Agrotis* non loin d'*Obesa*.

Les ailes antérieures sont d'un cendré clair, plus foncé sur le disque où il y a trois grands traits noirs placés sous les nervures, un dans la cellule, un à la base même de l'aile et un sous la nervure simple postérieure. Une série de traits sagittés de la même couleur précède le bord externe et en sont séparés par une bandelette gris perle. Les ailes inférieures sont d'un brun noirâtre uni, avec la frange blanchâtre.

En dessous les ailes supérieures sont noirâtres et les inférieures un peu plus claires qu'en dessus, avec un petit trait discoïdal, arqué et brun.

La femelle est semblable au mâle et n'en diffère que par les antennes sétacées, à articles distincts, munis d'un double cil très fin.

Cette *Agrotis* paraît variable : un exemplaire a les ailes supérieures d'un brun rouge uniforme, avec deux nervures blanches et quelques traits sagittés éclairés de la même couleur.

Le corps est de la couleur des ailes; la tête et le vertex sont rougeâtres.

Cinq exemplaires : baie Orange, en mars. (Dr Hyades.)

11. Agrotis xanthostola Mabille.

Bull. Soc. philom., 1885, p. 61.

Habitu *Noctuæ;* alæ anticæ colore coriaceo, maculis ordinariis flavido scriptis, claviformi nulla. Linea punctorum nigrorum e costali macula nigra per medios ramos decurrit. Præterea discus aliquot maculis nigris distinguitur. Alæ posticæ albidæ, fimbria lutescenti. Corpus concolor, ano lutescente. Antennæ maris rufæ, lamellis sat longis munitæ, apice deficientibus.

Les ailes supérieures sont d'un jaune de cuir, uniforme; une petite tache brune, costale, précède l'apex et il en naît une série de petits points noirs qui n'atteint pas le bord interne. Une foule de petits points bruns épars couvrent toute l'aile et quelques-uns sont plus gros, deux surtout placés à la base de l'aile et qui sont superposés, puis deux autres à la côte.

Les ailes inférieures sont blanches, poudrées d'atomes jaunâtres, surtout vers l'angle antérieur. Le dessous des ailes est tout à fait uni, jaunâtre aux supérieures, blanc aux inférieures.

La tête est blanchâtre, le corselet et les ptérygodes sont d'un gris foncé. La poitrine et les pattes sont rougeâtres. Les antennes sont brièvement pectinées, à lames courtes qui vont en décroissant jusqu'au sommet. Les tibias antérieurs sont fortement épineux.

Un mâle de la baie Orange. (Dr Hyades.)

Deux tubes contiennent des chenilles qui sont des *Agrotis*. On sent qu'il est impossible de deviner l'espèce à laquelle elles appartiennent; elles semblent toutes être de la même espèce, bien qu'il ne faille jamais trop affirmer sur ce point dans le genre *Agrotis*. D'un gris clair, avec la tête très forte, comme chez notre *crassa*, et de plus rouges, elles rappellent tout à fait leurs congénères d'Europe. Leurs points verruqueux sont très saillants, peut-être à cause de leur séjour dans l'alcool, et surmontés d'un poil long et fin.

12. Agrotis frigida Mabille.

(*Pl. II, fig.* 2.)

Bull. Soc. philom., 1885, p. 61.

Alæ anticæ rubidæ, disco intensius colorato, basique in luteum vergenti. Maculæ ordinariæ testaceæ, in medio brunneæ; alæ posticæ griseæ. Subtus alæ anticæ fuscæ; posticæ albidæ in disco cum arcu nigro in extrema cellula. Thorax rubidus; scapulæ rubræ nec non et caput.

Cette espèce a un aspect ambigu et il lui faut les caractères du genre aussi accusés qu'elle les offre pour n'être pas tenté de la placer ailleurs. Elle rappelle à beaucoup d'égards notre *N. xanthographa*. Elle est de la même taille : ses ailes supérieures sont d'un brun rouge, plus foncé sur le disque. Leur base est jaune et marquée de deux points brun rouge. Les deux taches ordinaires sont grandes et écrites en jaune, avec le centre brun; la claviforme est nulle. Une raie vague, à peine indiquée par un peu de noirâtre, passe sur les rameaux et isole l'espace

terminal, qui est beaucoup plus clair et tire sur le jaunâtre. Quelques points noirs précèdent la frange, qui est d'un gris rougeâtre. Les ailes inférieures sont d'un gris clair, plus foncées sur les bords, et la frange est un peu rougeâtre. En dessous, les ailes antérieures sont d'un gris foncé avec un petit point discoïdal brun; les inférieures sont beaucoup plus claires, presque cendrées, avec le bord antérieur plus foncé et un point discoïdal plus gros et noirâtre.

L'abdomen est d'un gris brun; le thorax rougeâtre; les ptérygodes, le collier et la tête d'un rouge sombre.

Le dernier article des palpes est très allongé, presque nu et rougeâtre. Les pattes sont brunes et les cuisses et la poitrine couvertes de poils denses et brun rouge.

Le mâle ne diffère de la femelle que par les ailes inférieures plus claires et les antennes pectinées dans toute leur longueur, à lames courtes.

Un mâle et une femelle : baie Orange, en mars. (Dr Hyades.)

13. Agrotis gravida Mabille.

(*Pl. II, fig.* 4.)

Bull. Soc. philom., 1885, p. 59.

Alæ anticæ rubidæ, luteo ad costam tinctæ cum duabus lineis transversis nigris. Duæ maculæ ordinariæ luteo rubræ, spatio nigranti quadrato separatæ. Alæ posticæ griseæ, fimbria rosea. Thorax antice rubidus abdomenque rufo-griseum.

Voici la plus belle *Agrotis* de l'archipel et la plus vivement colorée, mais elle ne ressemble pas aux espèces ordinaires : on dirait d'une *Noctua* ou plutôt d'une *Orthosia*. Les ailes supérieures sont d'un rouge sombre; la côte est, depuis la base jusqu'à la tache réniforme, d'un jaune rougeâtre; les taches sont de la même couleur et séparées par du noir violâtre. On remarque à la base une petite ligne transversale qui ne dépasse pas le milieu de l'aile, puis deux autres d'un brun violet, la première sinuée et touchant presque la tache orbiculaire, la deuxième décrivant un grand sinus en face de la réniforme, brune comme les deux

autres et doublée de plus clair. Il y a en outre une éclaircie à l'apex, et sur l'origine de la frange se trouvent des points noirâtres, alignés et entourés de ferrugineux clair.

Les ailes inférieures sont d'un gris rougeâtre avec la frange large et rougeâtre.

En dessous, l'aile supérieure est noire, avec la côte rouge et le bord externe lavé de la même couleur. L'inférieure est d'un gris foncé, avec un point discoïdal triangulaire, une ligne courbe de traits noirs sur le disque et un liséré terminal noirâtre.

Le collier est rouge; le thorax est un peu plus clair; l'abdomen gros, très long, gris sombre et lavé de rougeâtre.

Les antennes sont filiformes, le troisième article des palpes long et cylindrique. Les tibias antérieurs sont hérissés de fortes épines rouges.

Une femelle de la baie Orange. (Dr Hyades.)

14. Agrotis carbonifera Mabille.

(*Pl. II, fig.* 3.)

Bull. Soc. philom., 1885, p. 60.

Alæ anticæ saturate nigræ; maculæ ordinariæ tantum indicatæ lineis nigerrimis. Alæ posticæ adumbratæ, disco sordide albido. Licium testaceum fimbriam quatuor alarum præcedit. Mas a fœmina differt alis posticis albis, margine leviter infuscato. Antennæ maris pubescentes.

Cette espèce se rapproche beaucoup plus de nos espèces que toutes les autres; elle a les couleurs de *nigricans* et l'organisation de *segetum*. Le mâle que nous avons sous les yeux a les ailes détériorées, aussi est-ce la femelle que nous décrirons en détail; les antennes sont seulement pubescentes et très longues; les ailes inférieures sont d'un beau blanc avec l'angle antérieur un peu rembruni, surtout le long des rameaux.

La femelle a les ailes supérieures d'un noir foncé comme chez notre *D. pinastri*. Le bord de l'aile est suivi par un liséré rougeâtre ou gris clair. Les trois taches sont écrites en noir profond par une ligne très

fine; elles sont d'une grandeur singulière : la réniforme est peu marquée, la claviforme ovale et l'orbiculaire piriforme. En outre, un trait noir va de la claviforme à l'attache de l'aile.

Les ailes inférieures sont d'un gris noirâtre luisant.

Le dessous des quatre est noirâtre sans dessin, avec la portion interne des supérieures et le disque des inférieures d'un blanc luisant.

Le corps est d'un gris foncé; le thorax très noir; le vertex est gris et les antennes filiformes.

Un mâle d'Oushouaïa; une femelle : canal de Beagle, en décembre. (Dr Hyades.)

15. Agrotis bicolor Mabille.

(*Pl. II, fig.* 1.)

Bull. Soc. philom., 1885, p. 59.

Alæ anticæ brunneo-violaceæ, costa late cinerea usque ad maculam reniformem, dein usque ad apicem subrubida. Discus niger, maculaque claviformis linearis, obsoletior. Nervus subcostalis albus (1). Maculæ ordinariæ carneæ. Caput rufum, collare cinereum.

Les ailes supérieures sont d'un brun violâtre. La côte est d'un cendré luisant; il se produit ainsi une large bandelette costale, qui va inférieurement jusqu'à la claviforme et s'appuie sur les deux autres taches qu'elle ne dépasse pas. Les taches ordinaires sont d'un cendré carné. La claviforme est en forme de trait; tout autour, le fond de l'aile est presque noir. Les bords sont plus clairs et l'on y voit une petite ombre formant une bandelette subterminale et mal indiquée.

Les ailes inférieures sont d'un gris foncé uni. En dessous, les quatre ailes sont noirâtres et sans dessins.

Le corps est, en dessus, de la couleur des ailes inférieures. La tête et la partie antérieure du thorax sont d'un brun rouge clair; le collier est

(1) Nos diagnoses publiées dans le *Bulletin de la Société philomathique* ont été tellement défigurées par l'impression qu'elles n'ont plus de sens. Aussi nous les reproduisons pour chaque espèce.

gris cendré : l'opposition de ces deux couleurs, si elle est constante, fera toujours distinguer cette espèce. Les palpes et les poils des pattes sont d'un roux clair.

Une femelle : baie Orange. (Dr Hyades.)

16. Agrotis corticea S. V.

Hubner, *Europ. Schmetterl.*, fig. 145.

Nous rapportons à cette espèce européenne un mâle défraîchi et en mauvais état. Peut-être constitue-t-il une espèce séparée, quoique voisine de la nôtre, mais il est impossible de se prononcer sur un seul exemplaire et aussi incomplet.

Un mauvais mâle : Oushouaïa. (Dr Hyades.)

Genre **ORTHOSIA** Treitschke.

17. Orthosia mollis Mabille.

(*Pl. I, fig. 7.*)

Bull. Soc. philom., 1885, p. 62.

Alæ anticæ dilute rufæ; macula reniformis nigra, cæteræ obsoletæ. Umbra nigrans, evanida, e macula costali fusca descendit ad marginem internum. Alæ posticæ albæ. Thorax cinereus, rufo lotus. Collare intense nigrum. Antennæ pubescentes.

Cette espèce est un peu obscure et n'a pas de caractères bien saillants; elle peut faire partie des Orthosides, comme nous le croyons; elle a aussi le faciès d'une *Noctua*, mais ne présente pas les caractères du genre. Son thorax velu, carré, ses pattes antérieures inermes, le troisième article de ses palpes cylindrique et court, nous ont déterminé à la considérer comme une *Orthosia*.

Les ailes supérieures sont en dessus d'un brun rougeâtre très clair. On voit à la côte une tache noirâtre, triangulaire un peu avant l'apex; il en part une bandelette à peine accusée par un peu de brun foncé et

quelques points sur les rameaux. La tache réniforme, la seule visible, est comblée de noir.

Les ailes inférieures sont d'un blanc pur, un peu teintées à l'angle antérieur. Le dessous des ailes supérieures est noirâtre; les inférieures sont blanches avec leur bord antérieur gris.

Le corps est de la couleur des ailes. Les antennes sont filiformes et paraissent pubescentes. Cette pubescence est formée par deux pinceaux de cils placés de chaque côté des articles.

Un mâle : canal du Beagle. (Dr Hyades.)

Genre **HADENA** Treitschke.

18. HADENA TETRAGONA Mabille.

(*Pl. I, fig.* 8.)

Bull. Soc. philom., 1885, p. 63.

Alæ anticæ nigræ, griseo-variegatæ. Macula lata, quadrata in cellula, lineaque alba, contorta in basi, et altera macula ex apice usque ad angulum internum, albida. Alæ posticæ cinereæ, fimbria alba. Subtus alæ anticæ griseæ, posticæ albidæ arcu medio griseo.

Cette remarquable espèce a les ailes supérieures noires, avec une grande tache en carré long sur la cellule, et une autre qui part de l'apex et s'étend le long du bord, toutes les deux blanches. Cette dernière est limitée des deux côtés par du noir profond. Les ailes inférieures sont d'un gris blanc. En dessous les ailes antérieures sont grises, les postérieures blanches avec un arc noir. Le corps est de la couleur des ailes, avec le thorax varié d'écailles grises, le collier est blanc. La poitrine et les pattes sont rousses.

Nous n'avons vu qu'un mâle dépourvu d'antennes et de palpes.

Canal du Beagle. (Dr Hyades.)

Genre **ANARTA** Treitschke.

19. Anarta trisema Mabille.

(*Pl. 1, fig.* 9.)

Bull. Soc. philom., 1885, p. 64.

Alæ anticæ basi cinereæ; mediaque ala spatium nigrum gerens in angulum obtusum linea alba productum quo cernuntur tres virgulæ albæ; cætera ala grisea, albido inter ramos radiata. Alæ posticæ albido ad margines sensim adumbratæ. Corpus nigrum, pilis flexuosis obsitum.

Nous avions l'intention de créer un genre pour cette jolie espèce; mais nous y renonçons, n'ayant qu'un seul mâle à notre disposition. Il nous faudrait la femelle et plusieurs exemplaires pour être sûr que les caractères indiqués sont constants et pour pouvoir leur assigner leurs véritables limites. Nous laissons donc l'espèce présente dans le genre *Anarta*, dont elle présente en partie l'organisation, mais tantôt exagérée et tantôt atrophiée. Nous regrettons, en outre, de n'avoir pas un exemplaire à disséquer, car certaines particularités de la tête et des pattes rappellent beaucoup les *Nyssia*. L'on voit que nous faisons beaucoup de réserves, mais l'insecte mérite une attention particulière, et c'est une des plus intéressantes pièces qui ont été rapportées.

Les ailes supérieures sont amygdaliformes, étroites, d'un gris de poussière. Une grande tache ovale noire, coupée en deux par le tronc de la nervure sous-médiane qui est blanc, s'étend sur le tiers médian de l'aile; elle porte quatre taches inégales ou traits d'un blanc pur. Trois d'entre elles sont plus marquées. L'espace terminal est occupé par des éclaircies cendrées qui rayonnent entre les rameaux et sont plus marquées à l'apex et en face de la cellule. La frange est cendrée, légèrement entrecoupée par du gris.

Les ailes inférieures, un peu prolongées, sont blanchâtres et ombrées de noirâtre vers les bords.

Le dessous des ailes est d'un gris foncé, plus clair sur les ailes infé-

rieures. Sur les supérieures il y a une petite raie blanche vers le bord interne.

Le corps est noir, varié de gris, très hérissé de longs poils flexueux.

Les antennes sont ciliées, à cils courts et très fins. Les palpes à articles indistincts sont hérissées de longs poils noirâtres.

Un mâle, pris le 1er janvier à 530m d'altitude, sous les pierres : baie Orange. (Dr Hyades.)

Famille des GÉOMÈTRES.

Genre **EUNOMOS** Treitschke.

20. Eunomos Hyadesi Mabille.

(*Pl. II, fig.* 6.)

Bull. Soc. philom., 1885, p. 65.

Eunomos alis anticis rubide flavis, angulatis; linea obliqua in ramis; alis posticis flavis.

Cette espèce est représentée par un seul échantillon, et qui est fort maltraité. Les antennes sont filiformes. Les ailes coupées à l'apex ont une dent assez prononcée au bord externe, elles sont très minces et l'insecte nous a paru avoir des rapports avec l'*E. angularia* d'Europe.

Les ailes supérieures sont en dessus d'un jaune rougeâtre, plus vif sur les bords et le disque. Une ligne fine, oblique et brune, traverse le limbe sur les rameaux. Les ailes inférieures sont d'un jaune pâle.

Le dessous des ailes est à peu près de la même couleur, un peu lavé de gris vers le corps; le bord externe est lavé de rougeâtre.

Le corps est de la couleur des ailes. Les palpes sont longues, grêles et rapprochées en bec.

Cet insecte, probablement une femelle, est trop incomplet pour que l'on ait une opinion arrêtée sur sa place. Je le laisse parmi les *Eunomos*, où sa couleur semble le ranger, mais plusieurs de ses caractères indiquent une Larentide.

Genre **SALPIS** Mabille.

Bull. Soc. philom., 1885, p. 65.

Ailes larges : les supérieures triangulaires, entières; les inférieures arrondies.

Tête petite; antennes sétacées, épaisses, égalant presque la longueur de l'aile. Palpes très longues, projetées en avant, droites; 2e article très long, hérissé de poils denses en dessous; 3e article égalant la moitié du second, cylindrique, puis renflé en massue et dépassant beaucoup le front.

Tibias postérieurs très épais dans toute leur longueur, à une paire d'éperons et munis du côté interne d'un fort pinceau de poils flexueux, aussi long que le tibia.

Nervure costale des secondes ailes soudée par approche à la sous-costale jusqu'au premier tiers, puis libre et très écartée.

Nous avons établi ce genre sur un bel exemplaire du sexe mâle, dont l'organisation nous a semblé très caractérisée. Les antennes et les palpes sont celles d'une Noctuelle quadrifide, mais l'ensemble des autres caractères, le port de l'insecte, l'absence d'ocelle, nous font placer l'espèce parmi les Géomètres, dans la division des Eunomides. Nous avons rangé dans le même genre deux autres Géomètres de Patagonie, qui n'ont pas tous les caractères aussi prononcés que l'espèce présente et qui ont le port des *Scodiona* d'Europe.

21. Salpis antennata Mabille.

(*Pl. II, fig.* 8; *Pl. III, fig.* 1.)

Bull. Soc. philom., 1885, p. 65.

Alæ fuscæ : anticæ umbra nigra, sinuata, sectæ. In cellula arcus niger; fimbria concolor, non dentata et licio testaceo separata. Alæ inferiores magis fuscæ ad marginem abdominalem. Punctum nigrum in cellula. Thorax rotundatus, villosus.

Les ailes sont en dessus grises et luisantes comme dans notre *Odontopera bidentata;* les supérieures sont traversées par une ombre antémarginale peu distincte, qui décrit un coude en son milieu; il y a un trait noir au bout de la cellule. Les ailes inférieures sont un peu moins foncées et portent un gros point noir discoïdal. Au-dessous se voient des vestiges d'une bande noire répondant à celle des premières ailes.

Le dessous des ailes est d'un gris blanchâtre luisant; les ombres ou bandes du dessus sont marquées aux quatre ailes. Le corselet est presque carré, un peu plus sombre que les ailes, à ptérygodes munis de longs poils fins, qui s'allongent jusque sur les ailes inférieures. Les tibias postérieurs n'ont qu'une paire d'éperons et leur face interne est creusée pour recevoir un fort pinceau de poils flexueux qui en égale presque la longueur. Les tarses, au contraire, sont très grêles et terminés par un crochet double.

Un mâle : Oushouaïa. (Dr Hyades.)

22. Aspilates glyphicarius Mabille.

(*Pl. II, fig.* 10.)

Bull. Soc. philom., 1885, p. 66.

Alæ anticæ fusco-nigræ, dentatæ, duas lineas albidas offerentes, alteram antemarginalem, alteram per ramos currentem, quæ sinum ante cellulam describit. Macula fusca in extrema cellula. Alæ posticæ albido-griseæ, linea nigra per medium sectæ. Corpus fuscum. Antennæ pectinatæ. Abdomen alis longius.

Les ailes sont noirâtres, luisantes, avec l'apex aigu; une raie noire, éclairée de blanchâtre en dehors et atteignant l'angle interne. Au milieu du limbe est une grande tache comblée de noir, polygonale, à côtés sinueux; à la côte juste au-dessus un trait noir, et le long du bord interne une ligne noire dentée naît de la base et va mourir près de l'angle, d'où elle passe sur les ailes inférieures; elle y est faible, fine, droite.

Le dessous des ailes est noirâtre, luisant, et les ailes supérieures ont un trait noir costal; la ligne des inférieures est plus nette qu'en dessus.

Le corps est de la couleur des ailes. Les palpes sont longues, grêles, frangées. Les antennes, pectinées, à lames longues et spatulées.

La place de cette espèce nous paraît très incertaine. Ses ailes soyeuses rappellent celles de certaines *Scotosia* ou même des Ligides. Les ailes inférieures ont une interne et une indépendante bien marquées. Cette dernière est insérée sur le milieu de la disco-cellulaire.

Deux mâles d'Oushouaïa. (Dʳ Hyades.)

Genre **HYPOPLECTIS**.

23. Hypoplectis distictaria Mabille.

(*Pl. II, fig. 7.*)

Bull. Soc. philom., 1885, p. 67.

Alæ anticæ flavidæ, atomis nigris adspersæ et tribus lineis fuscis ornatæ, basilari tenui, media e costa in cellulam producta, tertia obliqua per ramos et ad medium marginem internum accedente. Duo puncta nigra ad marginem externum inter ramos mediani nervi, duoque alia minima in extrema cellula. Alæ posticæ albidæ, linea media setæ.

Les ailes supérieures ont l'apex un peu falqué; elles sont d'un jaune pâle, parsemées d'atomes bruns plus serrés à la côte. On voit une ligne basilaire brune, un peu ondulée, une seconde qui s'arrête avec la cellule et une troisième en oblique, partant de l'apex et aboutissant au milieu du bord interne. Cette dernière est plus forte et presque noire. Au bord externe sont deux points noirs superposés. Les ailes inférieures sont plus pâles et la raie oblique des premières se continue sur elles et les traverse par le milieu.

En dessous les ailes sont plus pâles, avec les mêmes lignes, et sont parsemées de fins atomes bruns.

Le corps est d'un jaune plus foncé que les ailes; les tibias postérieurs égalent les tarses et ont une paire d'éperons courts.

Une femelle en mauvais état : Oushouaïa. (Dʳ Hyades.)

Genre **SYNNEURIA** Mabille.

Caractères généraux du genre *Aspilates*.

Ailes supérieures à deux aréoles et offrant une indépendante.

Les rameaux costaux naissent de l'aréole supérieure.

La costale des secondes ailes est jointe à la sous-costale, de façon à sembler une seule nervure à trois rameaux. La discocellulaire est en forme de V, et reçoit l'insertion d'une indépendante. Pas d'interne.

24. Synneuria virgellata Mabille.

(*Pl. II, fig.* 9.)

Bull. Soc. philom., 1885, p. 68.

Alæ anticæ apice acuto, margine externo convexo, margaritaceæ, cum virgula argentea apicali. Posticæ elongatæ, griseæ, lucentes, strigis quinque argenteis inæquis.

Subtus alæ griseæ cum virgula apicis et eisdem strigis posticarum, sed nitidius scriptis, pure argenteis, nigro limitatis et præterea linea longa abdominali, argentea.

Les ailes supérieures sont très développées au bord externe qui est très arrondi. Elles sont luisantes et satinées, d'un gris de perle; leur apex porte un trait oblique, argenté. Les ailes inférieures sont de la même couleur, très prolongées dans le sens des nervures et ornées de cinq raies inégales, blanc d'argent.

Le dessous des quatre ailes est un peu plus gris. Les supérieures ont le même trait apical qu'en dessus, et la côte plus foncée. Les postérieures sont aussi d'un gris plus prononcé, ont les cinq raies d'argent et, en plus, une sixième très longue qui suit le bord abdominal; toutes sont d'un blanc d'argent pur et limitées sur leurs bords par du noir.

Le corps, à peine plus long que les ailes, est de la même couleur.

Deux exemplaires en débris, pris au canal du Beagle en novembre. (Dr Hyades.)

Nous avons décrit cette jolie espèce sur de très bons exemplaires pris par M. Lebrun en Patagonie.

Genre **PSODOS** Treitschke.

25. Psodos quadrisectaria Mabille.
(*Pl. III, fig.* 8.)

Bull. Soc. philom., 1885, p. 68.

Alæ anticæ albidæ, quatuor fasciis, latis, nigris sectæ; tres priores obtuse angulatæ, quarta autem leviter rufescens et exterius dentata, margo denique infuscatus. Alæ posticæ tribus fasciis sectæ. Alæ subtus magis albidæ, fasciis obsoletis. Corpus nigrum.

Cette espèce a le fond des ailes d'un gris cendré et coupé de quatre bandes noires transversales. La première est placée contre le corps, les deux suivantes sont dentées extérieurement et la dernière, la plus large de toutes, va de la côte à l'angle interne. Les ailes inférieures ont la base noire, une bande sinuée médiane qui répond à la quatrième des premières ailes, et une seconde plus étroite qui fait bordure.

En dessous, le fond est plus blanc, luisant. La base des quatre ailes est noire et l'on ne voit avant le bord qu'une seule bande noire; celui-ci est bordé de noir.

Le corps est noir de part et d'autre; les antennes sont filiformes.

Les palpes très longs, gris, et hérissés de longs poils pendants.

Cette espèce a tout le facies de nos espèces européennes.

Une femelle de la baie Orange. (Dr Hyades.)

Genre **LOBOPHORA** Curtis.

26. Lobophora stenopterata Mabille.
(*Pl. III, fig.* 6, 6a.)

Bull. Soc. philom., 1885, p. 68.

Alæ anticæ elongatæ, angustæ, griseæ, rubido leviter lotæ, cum linea basilari curva. Dein fascia media latissima ad costam in ultimo ramo nervi submediani coarctatur et lineola nigra interrumpitur. Spa-

tium terminale rubescens, virgulis nigris distinctum. Alæ posticæ angustæ, albidæ, lobum e margine abdominali nascentem, fimbriatum offerentes.

Alæ subtus rubescentes, corpus prælongum. Antennæ simplices.

Nous avons sous les yeux deux espèces de ce genre européen, ou du moins qui peuvent en faire partie, bien que leurs caractères les rangent dans une section spéciale. La nervulation ne présente rien d'anormal. La costale est soudée à la sous-costale dans son premier tiers; mais la sous-médiane, ou composée postérieure, est atrophiée; son tronc est détruit et il ne reste plus qu'un fort pli traversant la cellule qui se trouve ainsi agrandie. La discocellulaire est forte et soutient les rameaux; le quatrième, devenu très court, aboutit au milieu du bord abdominal. Mais ce qu'il y a de plus remarquable, c'est la modification du lobe. Ce n'est plus une écaille ou un renflement de la membrane : le bord abdominal est fendu brusquement vers son deuxième tiers supérieur et produit une languette obtuse, frangée des deux côtés, et qui n'est libre qu'à son extrémité. Une troisième espèce se rapproche davantage des espèces d'Europe.

Les ailes supérieures de la *stenopterata* sont amygdaliformes, longues et à bord externe très oblique. Elles sont d'un gris clair lavé de rougeâtre et parcourues à la base par une raie courbe et noire. Puis on voit deux autres lignes noires obliques qui vont se réunir sur la nervure sous-médiane par un fort trait noir transversal : elles servent de limites à un grand triangle comblé de gris rougeâtre. Au-dessous du trait noir, les deux lignes se continuent très faiblement, en s'écartant de nouveau, et atteignent le bord interne. L'espace terminal est lavé de rougeâtre, traversé depuis l'apex par une éclaircie blanchâtre et par une rangée de traits noirs placés sur les nervures et coupés par un petit trait blanc.

Les ailes inférieures sont très réduites; elles sont d'un gris uniforme un peu plus foncé près des bords. Elles émettent vers le premier basilaire du bord abdominal un lobe obtus, presque spatulé et frangé des deux côtés.

Le dessous des quatre ailes est blanchâtre, lavé de rougeâtre et les supérieures reproduisent le triangle du dessus en noirâtre fondu.

Le corps est de la couleur des ailes et l'abdomen est beaucoup plus long que les ailes inférieures. Les tibias postérieurs sont plus longs d'un tiers que le tarse et ont deux paires d'éperons.

Les antennes sont sétacées, noirâtres, et les palpes longues, conniventes, à dernier article redressé.

Quatre exemplaires mâles : baie Orange. (Dr Hyades.)

27. Lobophora oculata Mabille.

(*Pl. III, fig. 7.*)

Bull. Soc. philom., 1885, p. 70.

Cette espèce nous paraît bien voisine de la précédente et pourrait n'en être qu'une variété; mais la forme des ailes est très différente : les supérieures moins longues à fond blanchâtre, traversées par quatre bandes parallèles : la première ou basilaire est en forme d'anneau; la seconde, formée de deux ombres noirâtres, s'efface sur le bord interne; la troisième, composée de trois lignes noires, à intervalles gris foncé, est coupée sur le dernier rameau de la sous-médiane d'un double trait noir, éclairé de blanc vif en dehors; la quatrième est marginale, plus noire au-dessous de l'apex, divisée dans toute sa longueur par une ligne blanche, ponctiforme; à l'angle interne elle s'épaissit en un double trait noir bordé de blanc en dehors. La frange est coupée de mouchetures noires appuyées sur deux petits points noirs. Les ailes inférieures sont blanchâtres avec une ombre vague au milieu.

Le dessous des ailes est d'un blanchâtre soyeux uniforme, avec la moitié basilaire plus foncée. Le lobe est semblable à celui de l'espèce précédente.

Le corps est plus foncé que les ailes; le vertex est d'un gris clair.

Les pattes sont annelées de noir.

Un mâle : baie Orange. (Dr Hyades.)

28. Lobophora multivirgulata Mabille.

(*Pl. III, fig.* 5, 5ª).

Larentia multivirgulata P. Mabille, *Bull. Soc. philom.*, 1885, p. 70.

Alæ albidæ, quatuor fasciis griseis subrufescentibus sectæ. Fasciæ omnes latæ, multis virgulis nigris, transversis, nervo quoque impositis; fascia exterior virgulis crassioribus ad costam, et duabus spissis ante cellulam. Alæ posticæ albæ, vix ad fimbriam fumatæ.

Cette espèce rappelle beaucoup par ses dessins la *Lar. multistrigata*, et nous l'avions d'abord regardée comme une *Larentia;* mais, en l'examinant de plus près, elle offre tous les caractères du genre où nous la plaçons.

Les ailes supérieures sont d'un gris mêlé de blanc et les nervures avec leurs rameaux, ainsi que la côte, sont couvertes de traits courts et noirs. Ces traits sont ramassés en deux bandes principales, transverses, partant de la côte et atteignant le bord interne. La première de ces bandes passe sur la cellule et ses stries se confondent en arrière avec celles de la base. La deuxième passe sur les rameaux; elle est composée de quatre rangs de traits noirs et suivie, sur l'espace terminal, d'une troisième bande bien accusée à la côte et finissant par une série de traits superposés. Deux traits plus forts sont placés en face de la cellule et accompagnés d'écailles grises formant deux petites taches brunes. Le bord même est précédé contre la frange d'une rangée de points noirs, réunis deux par deux et séparés par des écailles noirâtres qui coupent la frange. Les ailes inférieures sont blanches, et la frange est coupée de cendré. Le bord abdominal présente tout près du corps une petite vésicule due au renflement de la membrane, et non un lobe.

En dessous, les ailes supérieures sont grises; les inférieures ont un point noir discoïdal. Le corps est d'un blanc cendré soyeux; le front blanc.

Un mâle : baie Orange. (Dr Hyades.)

Genre **CIDARIA** Treitschke.

29. Cidaria citrinaria Mabille.

(*Pl. III, fig.* 3.)

Aspilates citrinarius P. Mabille, *Bull. Soc. philom.*, 1885, p. 67.

Alæ anticæ citrinæ, sericeæ, duabus strigis brunneis longitudinalibus, et aliquot punctis fuscis ad margines. Alæ posticæ immaculatæ. Subtus anticæ plumbeæ, posticæ concolores. Corpus lutescens, abdomenque alis longius.

Les ailes supérieures sont d'un jaune citron avec deux stries brunes assez longues, placées dans le sens des nervures, l'une au-dessous de la cellule et l'autre à son extrémité et allant jusqu'à l'apex; quelques points noirs, peu constants du reste, se voient auprès du bord interne. Les ailes inférieures, un peu prolongées, sont blanches et sans dessins.

Le dessous des supérieures est noirâtre, avec un point noir très fort dans la cellule.

Les deux sexes sont semblables.

Le corps est blanc jaunâtre; les palpes et le front sont blancs.

L'abdomen dépasse les ailes inférieures.

Cette espèce, que nous avions rapprochée d'abord des *Aspilates*, est une vraie *Cidaria*.

Trois exemplaires : baie Orange. (Dr Hyades.)

30. Cidaria perornata Mabille.

(*Pl. II, fig.* 11.)

Bull. Soc. philom., 1885, p. 69.

Alæ anticæ griseæ, nigro quadrifasciatæ et leviter viridi lotæ. Spatium terminale magis viride et duplici linea nigra sectum, interiori continua, exteriori maculari. Alæ posticæ griseæ.

Les ailes supérieures sont amples et parcourues par quatre bandes qui vont de la côte au bord interne. Ces bandes sont formées de plu-

sieurs lignes; leurs intervalles sont comblés de noir et l'espace qui les sépare les unes des autres est plus clair et un peu lavé de vert, surtout l'espace terminal. La bande basilaire est convexe; la seconde est un peu lavée de roux; la troisième est formée de quatre raies, dont l'extérieure est dentée; et sur le bout de la cellule il y a un point noir. Sur l'espace terminal court une dernière bande, composée d'abord d'une raie noire, puis de quelques gros points noirs placés en ligne contre elle. Deux d'entre eux sont plus forts et placés en face de la cellule: celui de l'angle interne est aussi fort et également double. La frange est d'un gris jaunâtre et précédée d'un rang de points noirs.

En dessous, les quatre ailes sont d'un gris plombé; on voit une raie médiane brune sur le milieu du limbe.

Le corps est gris foncé et le front cendré.

Cette espèce a quelques rapports avec notre *Miata*.

Une femelle : canal du Beagle, en novembre. (Dr Hyades.)

Genre **YPSIPETES** Stephens.

31. Ypsipetes mutabilis Mabille.

(*Pl. III, fig.* 2.)

Cidaria mutabilis P. Mabille, *Bull. Soc. philom.*, 1885, p. 69.

Colore mutabili : nunc alæ anticæ sunt coriaceæ cum puncto discoidali nigro; fascia nigra in basi; alia media lata, fusco adumbrata punctumque includens exterius dentata est; e costa denique prope apicem nascitur lineola alba et ante punctum desinit in ramis subcostalis nervi. Nunc alæ nigrantes, lineamentis confusis; lineaque alba tantum servatur, punctiformis et usque ad angulum internum descendit.

Alæ posticæ griseæ, puncto medio nigro.

Elle a la taille et l'aspect de notre *impluviata* et semble varier beaucoup. Les ailes supérieures sont brunes ou rousses, à dessins confus. Quelques exemplaires ont le fond jaune cuir ou roux pâle; il y a une tache basilaire brune, puis sur le milieu de l'aile une très large bande

formée par deux lignes dentées et ombrées extérieurement de noirâtre. Il y a un point noir au bout de la cellule. Un commencement de bande noirâtre naît de la côte près de l'apex, et elle est doublée extérieurement d'une ligne blanche dentée allant jusqu'à l'angle interne. La frange est précédée d'une série de traits bruns. Les ailes inférieures sont d'un blanc soyeux un peu enfumé vers les bords.

Le dessous est d'un gris noirâtre. Il y a un point noirâtre cellulaire à chaque aile, et le milieu des inférieures porte une ombre brune.

Chez une variété, les ailes supérieures sont d'un brun noir; un point cellulaire noir et quelques vestiges de lignes plus claires traversant le limbe. La raie blanche antémarginale est conservée. Les ailes inférieures sont d'un gris foncé.

Quatre exemplaires : baie Orange. (Dr Hyades.)

Genre **LARENTIA** Treitschke.

32. Larentia semilotaria Mabille.

(*Pl. III, fig. 4.*)

Bull. Soc. philom., 1885, p. 70.

Alæ anticæ griseæ habent dimidium interius rubido lotum, et fascias nigrantes interruptas et ita dispositas ut tantum ad costam videantur. Media fascia triangulum efformat puncto cellulæ nigro innisum. Alia fascia subterminalis divisa est linea alba quæ angulum tangit. Alæ posticæ griseæ, cum puncto nigro et lineis albidis, exilibus. Antennæ subpectinatæ.

Les ailes supérieures sont d'un gris foncé à la côte, puis lavé de rouge jusqu'au bord interne; elles sont traversées par des lignes noires fines presque effacées sur le disque. A la côte, ces lignes forment des commencements de bande dont la médiane est un triangle costal s'appuyant sur un point noir cellulaire; la subterminale est plus longue, noire et divisée par une fine ligne blanche qui forme un point plus fort à l'angle interne.

Les ailes inférieures sont grises, ont un point discoïdal noir, et sont

parcourues par plusieurs fines lignes, interrompues sur le disque, excepté une subterminale qui est continue et coupée de petits points blancs. Tout l'espace abdominal est lavé de rougeâtre.

Le dessous des ailes est d'un gris foncé, zébré par les lignes du dessus reproduites en noir. Le point cellulaire est très fort aux quatre ailes.

Les antennes sont pectinées. Leurs lames sont courtes, hérissées de cils blancs. Les palpes sont très longues, écartées. La trompe est longue. Les tibias postérieurs ont deux paires d'éperons.

Un exemplaire : baie Orange. (Dr Hyades.)

Plusieurs autres Géomètres se trouvent dans la collection ; mais leur mauvais état de conservation ne permet pas de les décrire d'une manière suffisante. Il y a une *Cidaria* voisine de notre *perornata*, et qui n'en est peut-être qu'un individu brossé ; deux autres à ailes supérieures aiguës et qui sont des Larentides. Leurs ailes supérieures devaient être lavées de rouge. Enfin une *Eupithecia* à apex sali de noir. Mais aucune de ces pièces n'est assez complète pour que l'on ait une juste idée de l'espèce.

MICROLÉPIDOPTÈRES.

La collection de MM. Hyades et Hahn renferme quelques Microlépidoptères assez bien conservés et qui appartiennent à deux grandes familles. Nous n'avons vu aucune *Tortrix*, ce qui paraît surprenant.

Genre **CRAMBUS** Fabricius.

33. Crambus biradiellus Mabille.

(*Pl. III, fig.* 9, 9a.)

Bull. Soc. philom., p. 70.

Alæ anticæ angustæ, albæ, margine interiore obscuriori. Duæ strigæ nigræ, sat latæ in medio limbo, altera superior et longior. Alæ posticæ obscure albidæ.

Les ailes supérieures sont d'un blanc farineux teinté au bord interne et à l'apex de petits nuages roussâtres; deux traits noirs assez épais se voient au milieu du limbe; ils sont superposés : le supérieur traverse la cellule et parfois est presque interrompu au milieu; le second est placé au-dessous et moins long. Les ailes inférieures sont d'un gris blanchâtre uniforme. Le dessous des quatre ailes est du même gris luisant. La frange est plus claire avec un reflet argenté.

Deux exemplaires : baie Orange. (Dr Hyades.)

Genre **TINEA** Linné.

34. Tinea galeatella Mabille.

(*Pl. III, fig.* 10.)

Cette Tinéide, qui ne diffère point de nos espèces d'Europe par le port ou la taille, a les ailes supérieures d'un brun noirâtre tirant sur le roux; le bord interne est jaune depuis la base jusqu'au milieu de l'aile, et cette portion claire est séparée de l'autre par une ligne un peu sinueuse et plus foncée que le limbe; on remarque deux petites taches noirâtres et confuses entre la cellule et l'apex.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris jaunâtre et luisant. La tête est couverte de poils touffus d'un jaune roux; le thorax est d'un gris ocracé pâle.

Un exemplaire : baie Orange. (Dr Hyades.)

EXPLICATION DES PLANCHES.

Planche I.

Fig. 1. *Pieris xanthodice* Lucas.
Fig. 2. *Id. theodice* Boisd.
Fig. 3. *Neosatyrus Hahni* P. Mabille.
Fig. 3ª. *Id. Id.* aile supérieure.
Fig. 4. *Saturnia Hyadesi* P. Mabille.
Fig. 5. *Dasychira platyptera* P. Mabille.

Fig. 6. *Hepialus fuscus* P. Mabille.
Fig. 7. *Orthosia mollis* P. Mabille.
Fig. 8. *Hadena tetragona* P. Mabille.
Fig. 9. *Anarta trisema* P. Mabille.

PLANCHE II

Fig. 1. *Agrotis bicolor* P. Mabille.
Fig. 2. *Id.* *frigida* P. Mabille.
Fig. 3. *Id.* *carbonifera* P. Mabille.
Fig. 4. *Id.* *gravida* P. Mabille.
Fig. 5. *Id.* *typhlina* P. Mabille.
Fig. 6. *Eunomos Hyadesi* P. Mabille.
Fig. 7. *Hypoplectis distictaria* P. Mabille.
Fig. 8. *Salpis antennata* P. Mabille.
Fig. 9. *Synneuria virgellata* P. Mabille.
Fig. 10. *Aspilates glyphicarius* P. Mabille.
Fig. 11. *Cidaria perornata* P. Mabille.

PLANCHE III.

Fig. 1. *Salpis antennata* P. Mabille, tête.
Fig. 2. *Cidaria mutabilis* P. Mabille.
Fig. 3. *Id.* *citrinaria* P. Mabille.
Fig. 4. *Larentia semilotaria* P. Mabille.
Fig. 5. *Id.* *multivirgulata* P. Mabille.
Fig. 5ª. *Id.* *Id.* aile inférieure.
Fig. 6. *Lobophora stenopterata* P. Mabille.
Fig. 6ª. *Id.* *Id.* aile inférieure.
Fig. 7. *Id.* *oculata* P. Mabille.
Fig. 8. *Psodos quadrisectaria* P. Mabille.
Fig. 9. *Crambus biradiellus* P. Mabille.
Fig. 9ª. *Id.* *Id.* tête.
Fig. 10. *Tinea galeatella* P. Mabille.

SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES
3 9088 00358663 3
nhent Q115.M68X
t. 6 ptie. Mission scientifique du ca